



## COURRIER VOYAGEUR 25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

### Mot de la directrice

Il me fait plaisir de vous remettre la nouvelle version du bulletin d'information du service d'aide à l'emploi - La Boussole, le «Courrier Voyageur». Le printemps dernier, les articles promotionnels du programme se sont refaits une beauté afin de mieux refléter l'association des YMCA du Québec !

Déjà plus de 25 ans que le programme participe à la réinsertion sociale des personnes judiciairisées. Au total, plus de 3 000 participants ont bénéficié des services en communauté, et près de 50% d'entre eux se sont trouvé un emploi. Depuis 2001, près de 1 500 détenus de l'établissement de détention de Montréal (Bordeaux) se sont prévalu du service d'aide à l'emploi. Une personne sur trois s'est trouvée un emploi ou a continué ses démarches dans un organisme d'emploi ou autres.

Continuons cette collaboration afin de maximiser la réussite de la réinsertion des personnes judiciairisées !

Bonne lecture !

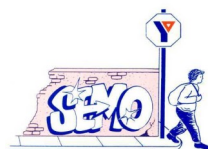
Janick

## Au-delà des services d'employabilité !

Participer au service d'aide à l'emploi (S.A.E.) - La Boussole, c'est bien sûr se mettre en action dans une démarche de recherche d'emploi ou de retour aux études. C'est toutefois bien plus encore ! En effet, le programme aspire à mettre en pratique les valeurs des YMCA du Québec : l'épanouissement du corps, de l'intelligence et de l'esprit. Ainsi, nous offrons aux participants du programme divers services complémentaires et gratuits. Des cours d'introduction à l'informatique sont disponibles tous les lundis, en français ou en anglais, afin de se familiariser avec Word, Excel et Internet. Les participants ont également accès au Café Ressources pour poursuivre leurs démarches tout au long de la semaine, à l'aide d'ordinateurs, d'un téléphone, d'un télécopieur et de documentation. Ils ont également la possibilité d'utiliser les installations sportives du centre Y Centre-ville (selon un horaire établi) tout au long de leur participation au programme. Parallèlement, les YMCA du Québec encouragent l'accès à leurs services par la *Politique d'accès pour tous*. En effet, cette politique permet à des personnes aux ressources financières limitées d'avoir accès à divers services du YMCA (le centre d'installations sportives, les cours de langue, les camps de jour, etc.) à tarif réduit. Nous organisons enfin des activités ponctuelles pour favoriser l'intégration socioprofessionnelle des participants : un repas de Noël préparé par les employés, une visite au Salon de l'emploi, etc. De plus, nous inaugurons cette année le vestiaire de l'emploi : une garde-robe dans laquelle nous rendons accessibles des vêtements propres et appropriés à une première rencontre avec un employeur. De plus, sur place, les participants ont accès au Programme de travaux compensatoires et au Centre de jour l'Espadrille. C'est l'ensemble de ces services, combinés aux qualités professionnelles et humaines des employés, qui font que le service perdure.

## Le service à travers le temps

- 1985 : Création du SEMO (Service externe de main-d'œuvre)
- 1995 : Une image s'ajoute au nom
- 2000 : Changement de nom pour : Service d'aide à l'emploi (S.A.E.) – moment où le service relève du Centre local d'Emploi (CLE)
- 2005 : Le S.A.E. se trouve un nom et une image : le service d'aide à l'emploi (S.A.E.) - La Boussole. Le nom du programme est trouvé par un des participants, qui pour lui veut dire : «un instrument qui guide vers la bonne direction.»
- 2009 : le S.A.E. - La Boussole a un nouveau « look » qui s'harmonise avec la grille graphique développée pour les différents secteurs d'activité des YMCA du Québec.



1995



2005



2009





# Le service d'aide à l'emploi (S.A.E.) - La Boussole et son équipe

Le service d'aide à l'emploi (S.A.E.) - La Boussole vient répondre au besoin d'insertion sociale et professionnelle d'une clientèle judiciarisée. C'est une équipe dynamique et impliquée qui s'assure de donner un service de qualité et de faire de La Boussole une option judicieuse.

C'est au 6<sup>e</sup> étage du centre YMCA Centre-ville, que se trouvent les bureaux et locaux de La Boussole. Jacinthe Lussier, Zied Hamida et François Normandeau, en remplacement du congé de maternité de Sandra Méthot, sont les conseillers en emploi responsables des groupes de recherches d'emploi et des ateliers offerts aux participants. Ils offrent aussi des rencontres individuelles à leurs participants à chaque semaine, afin d'être en mesure de bien les encadrer et de les aider à cheminer vers leurs objectifs. De plus, cette année, l'équipe fut heureuse d'accueillir une stagiaire, Sarah Ranger, qui apporta sa propre couleur au groupe. C'est madame Julie Doré qui coordonne l'équipe et promeut le service dans la collectivité et madame Janick Picard qui assure la direction du service. Enfin, l'équipe reçoit le soutien d'Amanda Thorburn, adjointe administrative, qui offre les cours d'informatique aux participants ainsi que certains ateliers et Yamilée François, réceptionniste, qui offre un accueil cordial et chaleureux.

Un autre point de service de La Boussole se trouve à l'Établissement de détention de Montréal (Bordeaux) et a comme mandat de préparer les personnes incarcérées pour leur retour en société. Valérie Simon, en remplacement de

Sandra Audet, et Steve Brouillard sont les deux conseillers en emploi responsables de rencontrer les participants intéressés par le service. Concrètement, ils offrent des ateliers sur la construction du curriculum vitae, le bilan de compétences et sur les méthodes dynamiques de recherche d'emploi. De plus, ils rencontrent les participants de façon individuelle jusqu'à leur sortie pour revoir avec eux leurs objectifs personnels et professionnels.

Un suivi post-participation est également mis en place pour les deux services, afin de maintenir un lien, de s'informer des démarches et de répondre aux besoins ponctuels des participants.

De plus, l'équipe de La Boussole s'implique régulièrement dans la réalisation d'activités pour les participants tels les concours d'art et les dîners de Noël.

Bacheliers en développement de carrière, diplômé en psychologie, travail social, criminologie ou encore ayant une expertise en employabilité, chaque conseiller met ses compétences à profit pour la clientèle. La Boussole est fière de partager ses connaissances du marché de l'emploi et des enjeux pouvant être vécus, avec la communauté judiciarisée et toutes personnes amenées à intervenir auprès d'eux.

Pour toutes questions ou informations, n'hésitez pas à communiquer avec Madame Julie Doré au 514-849-8393, poste 744.



## Une chaleureuse tradition

Depuis 2002, l'équipe du S.A.E. - La Boussole organise un repas de Noël maison pour leurs participants. Dinde, jambon, tourtière, salades et succulents desserts sont au menu et préparés avec attention par les conseillers du service, qui mettent chaque année la main à la pâte pour offrir ce festin des Fêtes. Les participants sont invités à manger, festoyer, échanger et repartent tous avec un bas de Noël rempli de surprises.

C'est une activité qui demande beaucoup de préparation, mais qui est tellement appréciée des participants. C'est donc toujours un bonheur pour nous d'offrir ce dîner de Noël aux participants du service qui vivent souvent des situations difficiles et qui, parfois même, n'ont pas un réseau social bien présent. Ces sourires et ces remerciements sont la récompense à notre travail.



### Photo de gauche:

De gauche à droite:  
Rangée du bas:  
Sarah Ranger, Janick Picard et Sandra Méthot

Rangée du haut:  
Julie Doré, Jacinthe Lussier, Zied Hamida, Steve Brouillard et Sandra Audet.

### Photo de droite:

De gauche à droite:  
Yamilée François et Amanda Thorburn.

## CONCOURS D'ART : Y'A DE L'ART DANS L'AIR

De 2002 à 2007, l'équipe du service d'aide à l'emploi (S.A.E.) - La Boussole a mis tout en œuvre pour offrir la possibilité aux personnes ayant des antécédents judiciaires de se valoriser à travers leurs réalisations artistiques; qu'elles soient visuelles ou littéraires, le tout en collaboration avec l'Association de rencontres culturelles avec les détenus (ARCAD). Cet événement vise à encourager les personnes qui ont continué ou développé des projets artistiques en détention à les poursuivre à l'extérieur et à les intégrer dans une démarche de réintégration professionnelle. Depuis 2008, nous n'avons malheureusement pas eu l'occasion de refaire cet événement.



# Expérience d'un licenciement abusif via les Normes du travail

## Témoignage d'un ancien participant

Bonjour,

J'étais à l'emploi d'une multinationale depuis plus de 4 ans, responsable de l'entrepôt et le seul à y travailler. Mes tâches étaient variées, les gens plutôt gentils, les journées passaient vite et j'aimais mon travail. Je ne voyais pas de possibilité d'avancement, mais bon !

L'an dernier, mon patron alla travailler pour un compétiteur; il fut remplacé par un gars qui n'avait jamais géré d'employés mais qui connaissait l'ouvrage en gros. Il travaillait déjà à la même compagnie. Il devint mon nouveau BOSS. Je mis plus d'ardeur au travail pour lui laisser le temps d'assimiler ses nouvelles fonctions.

Après quelques mois, il commença à jouer *au patron*, à me reprendre sur une attitude, un cinq minutes prises en trop sur mon lunch, alors que tous les autres employés à l'intérieur du bureau relevaient de la maison mère située à Toronto. Je trouvais la situation un peu injuste : sur 25 employés, j'étais le seul à avoir un patron sur le dos de 9h à 17h.

Je lui fis alors part de mes commentaires (sur la situation), il me menaça de «*me botter le cul*» en criant et me mit dehors de son bureau. J'ai fait une plainte aux Ressources humaines au bureau de Toronto et leur ai expliqué la situation. Ils trouvèrent cela inacceptable et m'ont demandé si je voulais porter plainte. Je leur répondis par l'affirmative. Une employée des Ressources humaines est venue à Montréal pour l'avertir.

Quatre mois plus tard, j'ai eu 2 retards de suite. Une couple de semaines après ces retards, je fus convoqué en présence d'une personne des Ressources humaines de Toronto et de mon

patron, pour me signifier mon renvoi immédiat. Après près de 5 ans, je suis mis à la porte pour 2 retards et des erreurs ici et là dans mon emploi. Pourtant à chaque année, nous avions une évaluation individuelle. Je n'avais rien à envier à personne car je faisais bien mon travail : pas parfaitement, mais bien.

Je trouvais la situation injuste. Je me suis alors tourné vers les *Normes du travail*. Il fallait que je leur écrive tout ce qui s'était passé ainsi que les dates des événements. Un dossier a été ouvert sur mon cas. On m'a dit qu'après deux ans à temps plein à travailler pour une entreprise, le Québec avait fait ses propres normes collectives provinciales pour la protection des droits du travailleur.

La conciliation consiste à trouver un terrain d'entente pour que l'employé puisse réintégrer son emploi. C'est la première étape. *Les Normes du travail* ont communiqué avec mon employeur pour lui demander de me reprendre, mais il a refusé.

Vu l'échec de cette dernière démarche, le processus pour passer devant un juge de la Commission du travail est enclenché, ce qui peut prendre 8 mois !

J'ai reçu une date de convocation par courrier recommandé. Je fus renvoyé en juin et la date de cour était pour février de l'année suivante.

*Les Normes du travail* m'ont attiré gratuitement un avocat du droit du travail, alors que la multinationale pour laquelle je travaillais devait, elle, payer ses propres frais pour les services d'une firme d'avocats québécoise spécialisée en droit du travail.

La médiation consiste à faire rencontrer les deux parties avant le procès, devant un avocat qui joue le rôle de médiateur. La partie adverse désirait que l'on se rencontre et c'est ce qui arriva. Mon ancien patron se présenta avec son avocat tout comme moi.

Le temps qui s'était écoulé depuis mon arrêt de travail forcé, ainsi que mes dépenses reliées à la recherche d'emploi, furent considérés. En négociant, on m'a alloué un total de 7 500 \$. De ce montant, 30% va à l'impôt. Par contre, depuis 2005, l'assurance-chômage ne peut toucher à l'argent obtenu en médiation. Si j'avais voulu aller en cour devant juge, cela aurait eu d'autres conséquences...

J'ai persévéré dans ce que je croyais juste et je suis satisfait du résultat. Les démarches furent longues jusqu'à l'obtention du dédommagement.

Mais voir le visage de mon ex-patron lorsqu'on lui exigea également de me faire une lettre de référence avec 3 qualités sur ma personne, ça valait tout l'or du monde.

Merci et bonne chance.

Note : Un mois après être allé en conciliation, j'ai appris que la division de la multinationale pour laquelle je travaillais, avait été vendue à un compétiteur. J'aurais donc perdu mon emploi de toute manière. Mon patron n'a maintenant plus d'emploi. La vie est une roue qui tourne...

Philippe

## SEMAINE QUÉBÉCOISE DES ADULTES EN FORMATION

Dans le cadre de la Semaine québécoise des adultes en formation, c'est avec honneur et fierté que nous avons pu souligner le parcours exemplaire de six de nos participants. Lors d'une activité de reconnaissance, nous avons pu remettre aux quatre participants présents un certificat personnalisé soulignant leurs parcours. De plus, dans le cadre d'un tirage de 34 bourses, un des participants fut sélectionné et s'est vu attribuer une bourse de 150\$. Félicitation à tous nos lauréats.



## Dîner de Noël 2010



trois ayant participé au programme à l'Établissement de détention de Montréal - Bordeaux. C'est dans une ambiance chaleureuse et festive que s'est déroulé l'événement dans les locaux du centre Y Centre-ville. En effet, les participants ont eu l'occasion d'échanger entre eux et de partager un copieux repas, en plus de tous repartir avec un bas de Noël rempli de surprises et remis par le Père Noël en personne.

C'est le 16 décembre dernier qu'a eu lieu le traditionnel dîner de Noël pour les participants de La Boussole. Cette année encore, l'événement a été un véritable succès, accueillant une vingtaine de participants, dont

De plus, grâce aux généreux dons des commanditaires, chaque participant a pu repartir avec un prix de présence et une michette de pain.

Cette année, nous avons profité de cet événement pour

souligner le départ à la retraite de Monsieur Réjean Drainville, conseiller en milieu carcéral à la Direction générale des services correctionnels de l'Établissement de détention de Montréal. Monsieur Drainville assurait le bon déroulement des services offerts par La Boussole en détention. Il a à cœur ce service et les services offerts à la clientèle carcérale, ainsi nous le remercions de son soutien au cours des dernières années, et lui souhaitons bonne chance dans ses nouveaux projets.

Merci à tous nos commanditaires ayant participé au succès de l'événement:



Réjean Drainville et le Père Noël



**PAIN BERBÈRE**<sup>™</sup>.com  
Le corps l'exige. Les papilles en raffolent.



**MUSÉUMS NATURE MONTRÉAL**

BIODÔME INSECTARIUM JARDIN BOTANIQUE PLANÉTARIUM

## La Course des Spartiates au profit de la campagne des YMCA



De gauche à droite : Zied Hamida, Julie Doré, Jacinthe Lussier et Amanda Thorburn.

La Spartan Race (Course des Spartiates) est une épreuve de course internationale qui fait revivre l'esprit d'une époque plus aventureuse. La course est conçue pour tester votre résistance, votre force, votre détermination et, surtout, votre capacité de rire face à l'adversité. Elle a été créée pour les athlètes

et autres gens actifs à la recherche de variété, d'un changement des courses habituelles et des séances d'entraînement devenues trop prévisibles... Les participants et participantes doivent surmonter des obstacles allant de l'extrême à l'absurde.

La particularité de cette course est que les profits sont remis à des causes ciblées et variant d'un endroit à l'autre. Pour la course qui avait lieu sur le site du domaine Saint-Bernard au Mont-Tremblant le 4 juillet 2010, la cause ciblée était la campagne *YMCA Pour nos enfants* des YMCA du Québec. Ainsi, quatre employés du S.A.E. - La Boussole ont décidé de relever le défi... défi qui fut réussi, non pas facilement ni sans écorchures, mais avec un esprit d'équipe et des fous rires (et photos) mémorables.

La phase publique de la campagne *YMCA Pour nos enfants* a lieu chaque année du 14 février au 31 mars. Pour toute information, veuillez consulter le site internet: [www.ymcaquebec.org](http://www.ymcaquebec.org).

Le service d'aide à l'emploi (S.A.E.) - La Boussole c'est...

25 ans d'existence en communauté ! (Centre YMCA Centre-ville)

9 ans d'existence en détention ! (Établissement de détention de Montréal - Bordeaux)

3 021 participants desservis depuis 1991\* en communauté

1 454 participants desservis en détention depuis 2001

7 éditions du Concours d'Art : Y'a de l'art dans l'air

8 dîners de Noël pour les participants

12 parutions du bulletin *Courrier Voyageur*

1 255 participants en emploi depuis 1991\* en communauté.

183 participants en emploi à leur sortie de détention depuis 2001.

\*Les données n'étaient pas disponibles de 1985 à 1990

RÉDACTEUR/ÉDITEUR/PHOTOS:  
L'ÉQUIPE DU S.A.E. - LA BOUSSOLE

RÉVISEURS: WENDY KHAN ET ANDRÉ RAYMOND

**Mission**

« Les YMCA du Québec sont un organisme de bienfaisance qui, au-delà des services en activité physique offerts, aide les enfants, les jeunes, les adultes et les aîné(e)s à améliorer leur mieux-être. »

Centre Y Centre-ville  
1440, rue Stanley  
Montréal  
514 849-8393  
[www.ymcaquebec.org](http://www.ymcaquebec.org)

